



## Cérémonie commémorative du 11 novembre 2024

Lundi 11 novembre 2024, de nombreux Émerchicourtoises, Émerchicourtois, les représentants du monde associatif, ainsi que les enfants du groupe scolaire « Louis Aragon » se sont rassemblés autour du monument aux morts, pour rendre un hommage digne et solennel aux combattants tombés pour la France. Régis ROUSSEL, Maire de la commune, a déposé une gerbe de fleurs, une minute de recueillement a ensuite été observée.

La cérémonie s'est poursuivie avec la lecture du message ministériel par Justine CHOQUET, déléguée en charge des questions de défense. Les enfants de l'école ont chanté « La Marseillaise » accompagnés de leurs enseignantes.



Dans son discours, Monsieur le Maire a rappelé le lourd bilan humain et cette année a mis à l'honneur les autres victimes de la guerre. Celles que l'on ne considère pas toujours comme des victimes : les survivants et celles que l'on a oubliées, des soldats brisés psychologiquement, sans oublier les blessures physiques, les gueules cassées, les soldats indigènes.

De nombreux soldats ont également été exécutés par des officiers lors des assauts ceux qui retournaient en arrière ou refusaient d'avancer. N'oublions jamais les souffrances qu'engendre chaque guerre.



Madame Marie-Catherine BAFCOPS, conseillère en charge de l'éducation et des affaires culturelles, a remercié l'équipe enseignante puis a félicité les élèves du Cours Moyen pour leur participation au concours organisé par l'UNC (Union Nationale des Combattants). A la fin du discours, les élèves de l'école ont interprété la chanson « Et pourtant ».

Madame VITEZ, directrice du groupe scolaire, a annoncé le nom des trois lauréats de l'école « Louis Aragon » :

- 1<sup>ère</sup> : Elodie DE MARCHY
- 2<sup>ème</sup> : Antoine DA COSTA LEBLANC
- 3<sup>ème</sup> : Albane DUFOUR (excusée)

La cérémonie s'est terminée par le verre de l'amitié.



## Restauration scolaire

### Menus du 18/11 au 22/11/2024

**Lundi** : Coleslaw, émincé de poulet tandoori, riz, sauce, yaourt aromatisé.

**Mardi** : Pizza, rôti de porc charcutier, gratin de pommes de terre et chou-fleur, flan chocolat.

**Jedi** : Potage crécy, palets fromagers, macaroni, sauce moutarde, fromage blanc nature sucré.

**Vendredi** : Carbonade, pommes sautées, salade, édram, fruit de saison.

### Menus du 25/11 au 29/11/2024

**Lundi** : Salade de haricots verts, tortellini pomodoro, mozzarella, emmental râpé, brassé aux fruits.

**Mardi** : Escalope de poulet au curry, pommes croquettes, petits pois, fromage frais, fruit de saison.

**Jedi** : Menu du Sud-Ouest Macédoine, cassoulet, pommes de terre, gâteau basque.

**Vendredi** : Carottes râpées, colin au citron, riz, gratin de brocolis, crème dessert chocolat.

## Création d'un parking rue du stade

Afin d'améliorer le stationnement des véhicules légers, la municipalité a confié à l'entreprise LION BTP la réalisation d'un espace de stationnement dans la rue du stade. Ce parking, doté d'une place pour Personne à Mobilité Réduite, pourra accueillir les véhicules lors des festivités, des manifestations sportives mais aussi aux riverains des rues adjacentes. De plus cet espace pourra être utilisé par les parents et enfants qui se rendent à l'école pendant la rénovation du centre bourg puisque la place de la mairie ne sera plus accessible. La municipalité compte sur le civisme de chacun pour utiliser et respecter cette aire de stationnement utile à tous et pour le bien vivre au village.

*La commission « Information et Communication »*



## Messe à Emerchicourt

Nous vous informons qu'une messe aura lieu en l'église d'Emerchicourt,

**Le dimanche 24 novembre, à 9 heures.**

## Ils nous ont quittés

- QUATTROCIOCCHI Ernesto, Nicola, le 28 octobre 2024
- MARTIN Emilio, le 4 novembre 2024

*Les élus et le personnel communal présentent leurs sincères condoléances aux familles.*

## Avis aux supporters du Volley-Ball



Salle Narcisse Midavaine

Excellence féminine  
Coupe Jean-Claude CASTELAIN  
le dimanche 17 novembre 2024

10h30 : Féminines – Dompierre

*Gérard Herbin,  
Président du Club*

## Collecte des déchets ménagers

Un nouveau calendrier entrera en vigueur à compter du lundi 6 janvier 2025. Actuellement, le ramassage des déchets sur notre commune est réalisé le mardi.

**A compter du 6 janvier 2025**, la collecte des ordures ménagères aura lieu chaque lundi, et celle des emballages et du verre, le lundi en semaine impaire.

Dans le courant du second semestre 2025, le bac 35 litres sera remplacé par un bac roulant de 120 litres et la fréquence de collecte passera d'une fois tous les 15 jours à une fois par mois.

Le calendrier des ramassages sera remis, par le SIAVED, aux habitants en même temps que la dotation du nouveau bac ainsi que les consignes de tri.

# Arrêté municipal sens unique – rue du Stade

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT

NORD

ARRÊTE N° 2024-069

6. Libertés publiques et pouvoirs de police

Commune d'EMERCHICOURT  
59580

## Arrêté municipal instaurant un sens unique

Le Maire de la commune d'Emerchicourt,  
Vu les articles L. 2212-2 et L. 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;  
Vu le Code de la Route,  
Vu le Code Pénal, notamment son article R 610-5,  
Vu l'instruction interministérielle sur la signalisation routière,  
Vu l'arrêté municipal en date du 13 janvier 1995 interdisant la circulation aux véhicules de plus de 3,5 tonnes dans la rue du Stade,  
Vu l'arrêté municipal N° 2018-047, en date du 28 août 2018 instaurant la rue du Stade en zone de rencontre,  
Considérant le problème posé par la largeur de la rue du Stade et le problème de sécurité et de circulation qui se pose pour les automobilistes qui l'empruntent,  
Considérant qu'il y a lieu d'assurer la sécurité des usagers de la rue du Stade,  
Vu l'intérêt général,

## ARRÊTÉ

### Article 1<sup>er</sup>.

Un sens unique de circulation pour tous les véhicules est instauré dans la rue du Stade, depuis la rue Jean-Philippe Canonne vers la rue Pablo Picasso (RD 205).

### Article 2 -

Un sens interdit est instauré à l'intersection de la rue du Stade et de la rue Pablo Picasso (RD 205).

### Article 3 -

Les services techniques de la commune d'Emerchicourt sont chargés de la mise en place des panneaux de signalisation correspondants.

### Article 4 -

Les dispositions définies par l'article 1 et l'article 2 prendront effet dès la publication du présent arrêté.

### Article 5 -

Les infractions au présent arrêté seront constatées, poursuivies et réprimées conformément aux lois en vigueur.

### Article 6 -

Le présent arrêté sera publié et affiché conformément à la réglementation en vigueur et dans la commune d'Emerchicourt.

### Article 7 -

Monsieur le Maire, Monsieur le Commandant de la Brigade territoriale autonome de gendarmerie de Bouchain sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

### Article 8 -

Ampliation du présent arrêté sera transmise à :

- Monsieur le Responsable de l'arrondissement routier de Valenciennes.
- Monsieur le Commandant de la Brigade de Gendarmerie de Bouchain.
- Monsieur le Responsable du service exploitation de Transvilles de Saint-Saulve
- Monsieur le Responsable du Service d'Incendie et de Secours du Nord.

A Emerchicourt, le 8 novembre 2024  
Le Maire,

Régis ROUSSEL.



*Dimanche 15 décembre 2024  
de 11h à 17h, au Mille Club*



*Compositions florales,  
vente de miel, soins  
esthétiques.  
Gaufres, café, chocolat  
chaud, bières de Noël...*

